

IRT M2P. 22 M€ trouvés en pleine crise

ajouté le 5 juillet 2013 - Réagir - Mots clés : [Actualité](#), [Collectivités](#)

AA+

[Recommander](#)

3

[Envoyer](#)
[Tweeter](#)

0

[Share](#)

0

[in Share](#)

3

RECHERCHE Six mois après la création officielle de l'Institut de recherche technologique matériaux, métallurgie et procédés, les partenaires industriels se sont engagés à hauteur de 22 M€.

Pour le président de l'Institut de recherche technologique matériaux, métallurgie et procédés (IRT M2P), François Mudry, c'est un engagement « significatif ». Après huit mois de travail, et seulement six mois après la publication du décret créant officiellement l'IRT, les 31 partenaires industriels se sont engagés pour 22 M€ : « Avec le système d'abondement de l'État, nous sommes donc à un budget de 44 M€ sur trois ans », précise François Mudry. « C'est significatif lorsque l'on sait à quel point les finances des entreprises souffrent ». Certes, on est loin des chiffres annoncés lorsque l'IRT M2P était encore à l'état de projet : oubliés les 300 chercheurs, les 110 M€ et le bâtiment de 15.000 m². Pour l'instant, l'IRT grandit dans le CIRAM, sur le Technopôle de Metz : les premiers pilotes industriels, qui nécessitent de la place, devraient aussi être développés dans ces locaux. Le bâtiment, prévu pour la phase 2 de développement de l'IRT, devrait faire en surface la moitié du chiffre annoncé, et rassembler 80 % des forces vives de l'IRT, quand 10 % seront en Franche-Comté et 10 % en Champagne Ardenne. Dans les trois ans à venir, une vingtaine de thésards ainsi qu'une vingtaine de personnels propre à l'IRT seront recrutés. Les partenaires industriels et universitaires devront eux aussi mettre à disposition du personnel pour faire avancer les travaux, ce qui portera l'effectif total à une soixantaine de personnes. L'intérêt pour le projet ne se dément pas : en quelques jours, le site internet de l'IRT M2P a recueilli une centaine de candidatures. Le directeur de l'IRT, Christophe Milliere, a été embauché fin juin.



Les PME impliquées

Pour l'instant, 12 projets sont dans les tuyaux et six sont « en gestation ». Des projets qui devront permettre aux industriels de se projeter dans le futur : dans le domaine des composites, par exemple, Arkema veut travailler sur un procédé permettant de fabriquer des pièces avec une vitesse telle, quelles pourront être concurrentielles par rapport aux matériaux classiques. L'IRT M2P ambitionne aussi de pousser les travaux autour du « multimatériaux » : pour répondre aux défis posés à l'industrie en terme d'allègement, d'environnement ou encore de rareté, industriels et chercheurs devront penser à des solutions passant par plusieurs types de matériaux, comme c'est déjà le cas dans l'automobile. Le business model de l'IRT a essentiellement été monté avec des grands groupes, notamment parce qu'il a fallu lever des sommes considérables. Mais les PME Lorraines sont déjà rentrées dans le système, et sont représentées au conseil d'administration par le biais de l'UIMM Lorraine. Le siège est occupé par Luc Lajoie, P-dg de LBI. Dans une deuxième phase, l'IRT devrait se tourner plus clairement vers le tissu des PME.

Un pont entre deux mondes

Imaginé comme une passerelle entre le monde de la recherche et de l'industrie, l'IRT se lit mieux sur la base des TRL, les Technology Readiness Level, une échelle allant de 1 à 9 permettant de qualifier le degré de maturité d'une technologie. TRL 1 correspond à la recherche fondamentale, TRL 2 à la recherche appliquée, TRL 3 et 4 à la fabrication d'un démonstrateur en laboratoire, TRL 6 et 7 à la fabrication d'un prototype et TRL 9 à une technologie prête pour la mise sur le marché. « Avec l'IRT, nous allons de 3 à 6, soit dans le domaine de la recherche industrielle. On n'empiète pas sur l'Université, on n'empiète pas sur l'industrie, nous faisons le pont », précise Remy Nicolle, directeur de projet pour l'IRT M2P. Autre point dont dépendra le succès de l'IRT : la capacité à répondre concrètement à des problèmes. « Les universitaires ont déjà des relations avec les industriels mais ils n'ont pas le temps de faire ce que l'on appelle la "médecine d'usine" », détaille Remy Nicolle. « Grâce à l'IRT, on peut imaginer des projets plus petits, dans une structure flexible qui pourrait se pencher là-dessus ».